

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 333-335

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__333_0

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

VARIÉTÉS.

LES MYSTÈRES DE LA STATISTIQUE.

On se marie plus que jamais! — Pendant que les gens maussades, les alarmistes s'en vont criant à la décadence des mœurs, la statistique vient, avec deux petits chiffres, réduire à néant toutes ces bruyantes déclamations.

On se marie plus que jamais, nous dit-elle. Jusqu'à présent, la proportion des unions légitimes n'avait pas dépassé 0.82 p. 100. Maintenant, il y a 0.98 mariages pour 100 habitants. Rassurez-vous, jeunes filles qui redoutiez la coiffe de sainte Catherine! Et puis, si vous craignez sérieusement ce mélancolique bonnet, je vais vous dire à l'oreille le moyen d'y soustraire vos boucles blondes ou brunes.

Ce n'est pas difficile : « Allez dans le département d'Eure-et-Loir. »

Voilà une terre bénie! C'est la patrie des épouseurs. C'est le département qui marche en tête de la colonne où la statistique inscrit la consommation annuelle des couronnes d'oranger. O Hymen! dieu porteur du flambeau! aurais-tu un goût particulier pour le laitage? Ou bien sont-ce les frais et discrets bocages qui attirent particulièrement en ces lieux fortunés?

Mais nous diras-tu au moins pourquoi tes faveurs s'arrêtent si brusquement aux bords-frontières du côté de Verneuil, de Dreux, de Nonancourt et d'Anet, noms poétiques cependant! Pourquoi, tandis qu'Eure-et-Loir porte la bannière du cortège, le département de l'Eure, son voisin, ne vient-il que le quatre-vingt-unième, le quatrième avant-dernier?

Soit! garde ton secret! mieux vaut ne jamais savoir si du côté d'Évreux ou de Pont-Audemer les filles sont trop revêches ou les garçons trop volages. Mais que la postérité retienne les noms de la Corse et surtout de la Haute-Marne. Ce sont des contrées refroidies que les feux matrimoniaux ne peuvent dégoûter. Elles sont les dernières sur la liste nuptiale.

Et quoi qu'on dise des Parisiens, venez dans le département de la Seine, filles d'Ajaccio et de Chaumont. Ce département est bien noté sur les tables de la statistique; il est le septième. Tandis que le pays des petits couteaux, Langres, ne peut vous donner que six dixièmes de mari pour 100 habitants, Paris vous offre un époux tout entier; il ajoute même une fraction 1.13!

Dame Statistique, qui veut tout s'expliquer, vous dira que ce luxe de maris à Paris tient à ce que la population de la capitale comprend proportionnellement moins d'enfants et de vieillards que celle du reste de la France. C'est là, dit-elle; qu'il y a le plus de gens aptes au mariage.

N'est-ce pas, que la statistique est une belle chose?

Mais, doucement! Comme il fait bon tout examiner en ces sortes d'études et comme on se laisserait facilement surprendre par les apparences!

La moyenne des mariages est en effet très-élevée à Paris; cependant, si l'on rapproche le nombre des mariés de celui des gens aptes au mariage, on découvre que c'est encore dans les départements que, toutes proportions gardées, on s'enchaîne le plus. La Seine ne donne que 7 mariés sur 100 mariables, et le reste de la France en fournit 8 plus un dixième.

Donc, mesdemoiselles, restez dans les départements. La statistique est toujours une belle chose, mais c'est comme de tant d'autres belles choses, il faut savoir s'en servir.

Veuves et veufs. — Oui, nous avons sous les yeux d'énormes in-folio pleins de chiffres, mais comme ces chiffres sont amusants parfois!

On en découvre de belles, dans ces gros livres qui, à première vue, vous font l'effet de l'honnête comptabilité de quelque grande maison de commerce! Ainsi, nous voyons cette chose peu rassurante pour la « moitié forte » du genre humain, à savoir qu'il y a deux fois plus de veuves que de veufs : 960,020 contre 429,826. — Corbleu ! mesdames, que faites-vous de vos maris ? Voilà le cri qu'on est tenté de pousser tout d'abord. Mais, en regardant de plus près, on s'aperçoit que cela ne tient pas à ce que l'on avait soupçonné dans le premier moment.

La raison en est, paraît-il, que les veuves se complaisent dans le veuvage, tandis que les veufs ont horreur de la solitude et convolent avec trois fois plus d'ardeur que les épouses libérées.

Que de points d'interrogation se dressent à la suite de cette constatation ! Allons, messieurs les moralistes, voici un beau problème. Nous direz-vous s'il faut attribuer cette résistance des veuves à la fidélité, au souvenir, à la crainte des risques à courir en choisissant un nouveau maître, enfin aux résultats peu satisfaisants qu'aurait donnés la première épreuve ?

Jusqu'à-là ce serait peu flatteur pour le sexe fort. Aussi, avant de porter une sentence, je vous conseille de tourner un feuillet de l'in-folio et de consulter un autre petit tableau. Vous y verrez que les mariages entre veufs et filles sont deux fois plus nombreux que les unions entre veufs et veuves : dans un an, 29,535 contre 14,590. Ce qui semble indiquer non pas précisément une résistance de la part des veuves, mais plutôt une préférence des veufs pour des compagnes non encore habituées à l'exercice de l'autorité domestique.

Il est vrai que, dans la même période, les veuves ont conquis 16,994 garçons ; mais qu'est-ce, à côté des 29,535 cœurs de jeunes filles, victoire des veufs ?

On trouve encore nombre de choses intéressantes dans ce travail de la statistique sur les chances matrimoniales des veuves.

Qui croirait qu'il y a en France 28,394 veuves de moins de vingt-cinq ans ? Et, chose bizarre, il ne s'en remarie que 11.92 pour 100, tandis que dans un âge un peu plus mûr, aux abords de trente ans, la proportion monte à 12.13 pour 100. Ah ! par exemple, les chances baissent ensuite avec une rapidité alarmante, et déjà, entre cinquante et soixante ans, sur 100 veuves, il ne reste même plus une veuve entière pour l'hyménée. La consécration de M. le maire n'atteint que 92 centièmes de veuves.

Nous l'avons dit plus haut, les veufs se comportent mieux. Sur 100 d'entre eux, âgés de cinquante à soixante ans, on en trouve encore, en un an, 3 et demi qui marchent bravement à l'autel.

Mais les époux qui se trouvent veufs avant vingt-cinq ans ont une tendance à attendre

l'arrivée de la trentième année pour reprendre la chaîne. Et encore le plus grand nombre ne tarde pas à disparaître, confondu dans la foule des veufs obstinés; nul ne peut plus savoir si ces éprouvés du mariage, rendus à la liberté avant l'âge des habitudes et des rhumatismes, ne meurent pas dans l'impénitence finale.

Quant aux chances matrimoniales des filles, le travail de messieurs les statisticiens est des plus rassurants. Mesdemoiselles, ne redoutez pas le bonnet de sainte Catherine, car c'est entre vingt-cinq et trente ans que vous êtes le plus épousées. Alors que dans un an, parmi 100 jeunes filles au-dessous de vingt ans, 4 et demie seulement trouvent à se marier, il y en a 13 passé (le chiffre et non les jeunes filles) parmi celles de vingt à vingt-cinq ans et presque 17 de vingt-cinq à trente.

Entre cinquante et soixante ans (que d'indiscrétions!) le mariage ne séduit plus qu'une fraction de vicille fille : 8 dixièmes.

Il faut remarquer ce fait assez singulier que, si les veuves refusent généralement de reprendre un maître jusqu'à trente-cinq ans, à partir de cet âge, la proportion de leurs mariages dépasse déjà celle des filles.

Soyons discrets avec ces personnes expérimentées et ne leur demandons pas la raison de leur rentrée en foule, à cette fin d'été, dans le giron conjugal.

(*Petit Moniteur.*)

A. B.

NOTA. — Nos lecteurs voudront bien nous pardonner l'impression de cette Variété, mais, sous sa forme légère, elle nous paraît renfermer plus d'un enseignement sérieux.

AVIS.

Nos Abonnés ont reçu, avec le numéro de novembre, une table alphabétique générale des matières contenues dans les 15 premiers volumes de notre collection; ils trouveront à la page suivante la table alphabétique du 16^e volume.

A la seule inspection de ces tables, on peut juger de la richesse de nos informations; ajoutons qu'aucun document n'est inséré que son exactitude ne soit complètement vérifiée.

Nos dispositions sont prises pour que la collection des 16 volumes parus soit complétée. Les abonnés pourront dès lors, à leur choix, ou se procurer les numéros mensuels qui leur manquent, à raison de 1 fr. 50 c. l'exemplaire, ou une année quelconque au prix de 12 fr. La collection des 16 années complètes sera livrée moyennant 180 fr.

MM. les Abonnés sont priés de renouveler leur abonnement avant la fin du mois de janvier 1876, et d'en adresser le montant, en un mandat sur la poste ou en timbres-poste, à MM. BERGER-LEVRAULT et C^{ie}, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Le prix de l'abonnement annuel reste fixé à 12 fr. pour Paris et les départements, et à 15 fr. pour l'étranger.